

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DU BENIN

Document de Travail DT N°005-2021

Juin 2021

SERVICES / OPERATIONS	CONDITIONS
1. COMPTE PARTENAIRE (DEPOT A VUE)	
▪ Ouverture d'un compte partenaire	Gratuit
▪ Rémunération	Selon le partenaire
▪ Frais de tenue de compte	Gratuit
▪ Nature de solde	Strictement positif ou nul
▪ Attestation de solde	Gratuit
▪ Confirmation de solde de compte	Gratuit
▪ Consignations & conservation de valeurs	Gratuit
▪ Déconsignations	5 jours au maximum à partir de la réception de la documentation complète requise
2. DEPOT A TERME	
▪ Versement	Date de valeur : date de crédit du compte de la CDCB +1 (J+1)
▪ Rémunération	Contractuelle, variable suivant maturité et grille tarifaire de la CDCB
▪ Maturité	Variable
3. PLACEMENT / FINANCEMENT	
▪ Seuil minimum d'intervention	Cinq cent millions
▪ Apport de liquidité / Refinancement secteur financier	Contractuelle, suivant secteur, profil de risque, maturité et grille tarifaire de la CDCB
▪ Apport de liquidité aux PME & PMI	Contractuelle, suivant secteur, profil de risque, maturité et grille tarifaire de la CDCB
▪ Titres obligataires ou autres instruments	Rendement, profil de risque de la contrepartie et maturité
▪ Maturité	0 à 20 ans

SERVICES /OPERATIONS	CONDITIONS
4. INVESTISSEMENT/PRET	
▪ Montant minimum	2 milliards pour le secteur privé
▪ Quote part maximum de la CDCB	Entre 20% du coût du projet et une autorisation spéciale de la Commission Surveillance pour aller au-delà
▪ Maturité	5 à 25 ans Variable en fonction du projet
5. PRISES DE PARTICIPATION	
▪ Quote part maximum de la CDCB	Maximum de 49% du capital de la structure pour les participations dans la limite de 20% de l'ensemble des engagements sur le bénéficiaire
▪ Rendement minimum espéré	Selon le projet (seuil de 8% secteur privé) Selon le projet (seuil de 7% secteur public) ¹
▪ Maturité	Variable en fonction du projet
6. NOS COMMISSIONS	
▪ Ouverture de dossier	0,25% à 1% du montant du projet
▪ Garantie/cautionnement	0,25 % à 2% du montant suivant le projet et le partenaire
▪ Arrangement	0,25 % à 1% du montant du projet financé
▪ Participation	0,25 % à 1% du montant du projet financé
▪ Engagement	0,25 % à 1% flat du montant non décaissé
7. DATE DE VALEUR	
▪ Versement d'espèces	1 jour ouvré après la date d'opération
▪ Virement reçu	1 jour ouvré après la date de crédit du compte de la CDCB par la banque domiciliaire

¹ Taux indicatif : facteur du coût des ressources et de l'importance stratégique de l'opération pour le secteur public.

SERVICES / OPERATIONS	CONDITIONS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêts 	1 jour ouvré après la date de crédit du compte de la CDCB par la banque domiciliataire
8. DELAI D'USANCE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Titres Marchés monétaires 	3 jours ouvrés après la date de jouissance
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Titres Marchés financiers 	5 jours ouvrés après la date de jouissance
9. FINANCEMENT D'ETUDES	
<p>Lorsqu'un projet ne dispose pas d'étude de faisabilité pour sa réalisation, le bénéficiaire peut en demander le financement à la Caisse sous forme d'octroi d'avance.</p> <p>L'avance de fonds est remboursée avec ou sans la participation de la CDCB.</p>	
<p>La demande d'octroi d'avance pour financement d'études doit comprendre, outre la requête formelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étude d'opportunité permettant de bien cerner le projet (définition, marché, dimensionnement, localisation, coût, partenaire technique le cas échéant, etc.) ; ▪ Les termes de référence détaillés de l'étude de faisabilité à exécuter ; ▪ La composition de l'équipe-type d'experts pour réaliser l'étude et l'estimation confidentielle du coût de l'étude décomposée en honoraires, frais de séjour, frais de voyage et autres ; ▪ La « short-list » des consultants ; ▪ Les statuts de la société de gestion, le cas échéant ; ▪ Les garanties proposées ; ▪ Tout autre document ou information jugé utile pour l'appréciation du dossier. 	
<p>Certaines études peuvent également être réalisées ou demandées par la Caisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de participation ▪ Financement de projet ▪ Etudes de marché ▪ Etudes d'impact ▪ Contre expertises ▪ ... 	
<p>Les couts y relatifs sont à la charge du promoteur.</p>	